

2023-4250  
2023-10-19

**GROUPE P5 FONGICIDE**

Pro Farm Group, Inc  
**Regalia® Maxx**  
**Biofongicide en concentré liquide**  
**COMMERCIAL**

Un extrait de plante qui permet de déclencher les mécanismes de défense naturels des plantes contre certaines maladies fongiques et bactériennes.

PRINCIPE ACTIF : Extrait de *Reynoutria sachalinensis* ..... 20 %

**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX**  
**ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU**

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**N° D'HOMOLOGATION 30199 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**CONTENU NET : 1 L à 50 L**

Pro Farm Group, Inc  
1530, ave Drew, Davis (Californie) États-Unis 95618  
[info@Pro Farm Group, Inc](mailto:info@ProFarmGroup.com)  
1 877 664-4476

Date de fabrication :

Fabriqué aux États-Unis

## **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## **MISES EN GARDE :**

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter TOUT contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Peut irriter les voies respiratoires. Éviter d'inhaler ou de respirer le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures, et des lunettes à coques ou un écran facial lors de la manipulation, du mélange/chargement ou de l'application du produit, et durant toutes les activités de nettoyage et de réparation. NE PAS retourner sur les lieux traités ni permettre d'y retourner tant que le produit n'est pas sec. Il faut procéder à la manipulation et au chargement du Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx, de même qu'au nettoyage et à l'entretien, dans un endroit bien aéré. Ne traiter que lorsque toute possibilité de dérive vers les endroits occupés ou utilisés par des humains tels que les maisons, chalets, écoles et espaces récréatifs est minimale. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'épandage et des réglages du pulvérisateur. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Lorsqu'on utilise un pulvérisateur à haute pression ou que l'on pénètre dans une zone de traitement de la serre avant de l'avoir entièrement aérée et que le brouillard de pulvérisation ne se soit dissipé, les opérateurs antiparasitaires/travailleurs doivent porter un respirateur approuvé par le NIOSH, des vêtements de protection, des chaussettes et des chaussures, des gants imperméables et des lunettes à coques.

Garder les personnes non protégées hors des zones traitées de la serre durant toute la période de traitement.

Il est permis de pénétrer dans la serre uniquement après l'avoir entièrement aérée, que le brouillard de pulvérisation se soit dissipé et que la surface traitée soit sèche.

## **PREMIERS SOINS :**

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

**ENTREPOSAGE :** Entreposer dans un lieu sec auquel les enfants n'ont pas accès. Entreposer le produit dans le contenant d'origine seulement. Garder le contenant fermé entre chaque utilisation. Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

**ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :**

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage. EMPÊCHER les effluents et le ruissellement contenant ce produit et provenant des serres de ne s'infiltrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs et autres étendues d'eau.

**RECOMMANDATION GÉNÉRALE SUR L'UTILISATION :**

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx contient un extrait de la plante *Reynoutria sachalinensis* pour usage sur les plantes ornementales et les cultures comestibles. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx appliqué sur les tissus végétaux en pleine croissance déclenchera des réactions de tolérance à certaines maladies dans la zone traitée des feuilles, des bourgeons et des fruits. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx peut s'appliquer en pulvérisation foliaire seul ou dans le cadre d'un programme de pulvérisation, en alternance avec d'autres produits homologués pour la protection des cultures. Lorsque les conditions sont favorables à une pression importante par des ravageurs, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx peut s'appliquer au moyen d'un équipement d'épandage au sol. Puisque le mode d'action du Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dépend des réactions de résistance spécifiques aux plantes, l'activité du produit peut varier entre les espèces et les variétés de cultures différentes et devrait être appliqué seulement aux cultures indiquées sur étiquette.

**LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :**

Intégrer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à une stratégie générale de lutte antiparasitaire contre la maladie lorsqu'il faut utiliser un fongicide. Suivre les pratiques qui permettent de réduire le développement de la maladie. Consulter les autorités locales pour connaître les stratégies particulières de LAI développées pour vos cultures et votre région.

**DÉTERMINATION DE LA DOSE D'UTILISATION :**

Lire attentivement et suivre le mode d'emploi, les doses d'utilisation et les restrictions indiqués sur l'étiquette. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx doit être appliqué avant ou au tout début

du développement de la maladie. Utiliser les doses maximales et des intervalles de pulvérisation plus courts lorsque les conditions favorisent un développement rapide de la maladie. Pour une application précise, établir le nombre d'hectares à traiter et la dose d'utilisation indiquée sur l'étiquette, et choisir les volumes d'eau appropriés qui donnent une bonne pénétration du couvert et des parties végétales à protéger. Ne préparer que la quantité de bouillie requise pour traiter la superficie mesurée. Il est essentiel de bien régler l'équipement de pulvérisation avant l'utilisation.

#### **DÉLAI D'ATTENTE AVANT RÉCOLTE :**

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx peut s'appliquer jusqu'au jour de la récolte et y compris celui-ci.

#### **DIRECTIVES D'APPLICATION – Usage agricole :**

EN GÉNÉRAL : L'opérateur antiparasitaire est tenu d'éviter la dérive de pulvérisation au lieu d'application. L'interaction de plusieurs facteurs liés à l'équipement et à la température détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. C'est à l'opérateur antiparasitaire et au cultivateur/coordonnateur de traitement de tenir compte de tous ces facteurs au moment de prendre une décision. Lorsque les provinces/territoires ont des règlements plus sévères, il faut les respecter.

Ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans des systèmes aquatiques. NE PAS utiliser ce produit pour supprimer les ravageurs aquatiques.

NE PAS appliquer par pulvérisation aérienne.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres ou des champignonnières d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

AU SOL : Une couverture complète est essentielle pour une lutte optimale contre la maladie. Pour obtenir une bonne couverture, utiliser la pression de pulvérisation, le nombre de litres par hectare, de buses, l'espace entre les buses et la vitesse au sol appropriés. Consulter les catalogues de buses et d'accessoires de pulvérisation pour obtenir des renseignements particuliers sur le réglage exact de l'équipement.

#### **INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE :**

MÉLANGE : Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx doit être dilué dans l'eau pour les traitements en pulvérisation et peut s'utiliser dans un équipement de pulvérisation servant couramment aux traitements terrestres. Remplir le réservoir de pulvérisation partiellement avec de l'eau propre et commencer l'agitation. Ajouter au réservoir la quantité indiquée de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx. Terminer de remplir le réservoir jusqu'au volume requis afin d'obtenir la concentration de pulvérisation voulue. Maintenir l'agitation continuellement pendant le traitement. Ne pas laisser la bouillie de pulvérisation reposer pendant la nuit ou des périodes prolongées.

#### **MODE D'EMPLOI :**

Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi (voir ci-dessous), le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx réprime (ou réprime partiellement) les maladies indiquées. Dans des conditions où la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée, adopter la dose supérieure et l'intervalle plus court indiqué. Appliquer dans un volume d'eau qui suffit à assurer une bonne couverture. Pour la plupart des applications, le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx doit être appliqué à raison de 400 à 1 000 L/ha. Pour les utilisations en serre, mélanger le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans l'eau à la dose indiquée dans le mode d'emploi pour les cultures particulières, et l'appliquer comme pulvérisation en pleine surface sur les feuilles pour obtenir une couverture maximale. Éviter l'utilisation des volumes d'eau et/ou des adjuvants qui entraînent l'accumulation des gouttes ou le ruissellement du

produit de pulvérisation. Pour obtenir d'autres instructions, voir le mode d'emploi pour les cultures particulières.

Application terrestre seulement. Bien agiter avant l'emploi. Utiliser des tamis de buse de 50-maillles ou plus. Les réactions de tolérance ne sont déclenchées que dans les tissus verts et les bourgeons traités de la plante; bien qu'il y ait un certain mouvement systémique, il importe de couvrir complètement les feuilles.

## **DOSES ET MODE D'EMPLOI POUR DES CULTURES PARTICULIÈRES**

### **Pommes**

Répression de la pourriture blanche (*Botryosphaeria dothidea*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif au stade du bouton rose à raison de 0,125 % vol/vol dans 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Dès la chute des pétales, appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 1 000 litres d'eau par hectare à des intervalles de 10 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

### **Pommes et poires**

Répression du blanc (*Podosphaera leucotricha*), de l'ensemble de maladies de la tache de suie, de la moucheture (*Zygophia jamaicensis*) et des pourritures alternariennes après la récolte (*Alternaria* spp.), de la pourriture blanche (*Botryosphaeria dothidea*) et de la pourriture amère (*Colletotrichum* spp.)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif au stade du bouton rose à raison de 0,125 % vol/vol dans 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Dès la chute des pétales, appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 1 000 litres d'eau par hectare à des intervalles de 10 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

### **Bleuets en corymbe**

Répression de la pourriture sclérotique (*Monolinia vaccinii-corymbosi*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif au stade de débourrement à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 400 à 800 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression de la pourriture des fruits, dont la moisissure grise (*Botrytis cinerea*), l'anthracnose (*Colletotrichum acutatum*) et l'alternariose (*Alternaria* spp.)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif au stade de la pointe verte à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 400 à 800 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Marrone Bio Innovations Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Marrone Bio Innovations Inc. n'a pas complètement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour le produit lorsqu'il est utilisé conformément aux informations sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés de cultures. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une petite parcelle, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes, pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Cannabis (marihuana) cultivé à l'intérieur de façon commerciale, et cannabis et chanvre de plein champ

**DIRECTIVES ET DOSES D'APPLICATION :** Répression du blanc (*Sphaerotheca macularis*); et répression partielle de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) sur le cannabis (marihuana) cultivé à l'intérieur de façon commerciale, et le cannabis et chanvre de plein champ.

Appliquer à raison de 0,25 % vol/vol (2,5 mL/L ou 1 000 mL dans 400 L d'eau).

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

**Cantaloup, concombre, citrouille, courgette, melon d'eau, melon, melon brodé et courge**  
**Culture à l'extérieur et culture en serre**

Répression du blanc (*Sphaerotheca fuliginea* et *Erysiphe cichoracearum*)

Culture à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Culture en serre – Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau) Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Lorsque l'incidence de la maladie est élevée chez les cucurbitacées de serre, adopter l'intervalle de traitement plus court.

Répression du mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Culture en serre – Dose : 0,25 % vol/vol (2,50 mL/L ou 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Lorsque l'incidence de la maladie est élevée chez les cucurbitacées de serre, adopter l'intervalle de traitement plus court.

## **Cerise**

Répression de la tache des feuilles du cerisier (*Blumeriella jaapii*)

Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres par hectare. Commencer l'application de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx au stade des boutons blancs, puis répéter tous les 7 jours, ou au besoin.

## **Cerise, pêche, prune, abricot**

Répression du blanc (*Podosphaera* spp. et *Sphaerotheca pannosa*), de la brûlure des fleurs et de la pourriture brune (*Monilinia fructigena* et *Monilinia fructicola*)

Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres par hectare. Commencer l'application de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx au stade des boutons blancs, puis répéter tous les 7 jours, ou au besoin.

## **Raisin**

Répression du blanc (*Uncinula necator*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 500 litres d'eau par hectare après la levée des plantules, et lorsque les nouvelles pousses mesurent environ 1 à 3 cm de longueur. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression de la moisissure grise des grappes de la vigne (*Botrytis cinerea*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif à raison de 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 500 litres d'eau par hectare dès la floraison. Répéter les applications au moment de la formation complète de la grappe, à la véraison et avant la récolte. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

## **Houblon**

Répression partielle du mildiou (*Pseudoperonospora humili*).

Dose : 0,25 à 0,50 % vol/vol (2,50 à 5,00 mL/L ou 1,875 à 3,75 L de produit par 750 L d'eau). Appliquer dans un maximum de 750 L de bouillie par hectare.

Appliquer ce produit de façon préventive lorsque les conditions environnementales favorisent le développement des maladies. Poursuivre les applications à intervalles d'au moins 7 jours. Maximum de 8 applications par saison.

Configurer l'équipement de pulvérisation de façon à obtenir une couverture complète des feuilles tout au long de la croissance de la culture. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plants traités.

## **Plantes ornementales**

### **Plantes à fleurs annuelles et vivaces**

#### **Culture à l'extérieur et culture en serre**

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx peut s'utiliser pour la répression du blanc de plantes ornementales cultivées dans des contenants, banquettes, plateaux, mottes, planches ou au champ, dans des serres, serres froides, pépinières à l'extérieur, pépinières au détail et autres zones d'aménagement paysager. Les espèces ornementales n'ont pas toutes été testées pour la résistance au Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx. Il faut tester un petit nombre de plantes avant de procéder à l'utilisation dans une production commerciale.

Répression du blanc (*Oidium* spp.)

Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)

Répression du mildiou (*Plasmopora vitiburni* et *Peronospora* spp.)

Répression partielle des maladies bactériennes foliaires (*Xanthomonas* spp. et *Pseudomonas* spp.)

Dose : 0,25 % vol/vol (2,50 mL/L ou 1 000 mL par 400 L d'eau)

Culture à l'extérieur et culture en serre – Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Attendre deux semaines suivant le repiquage avant de faire la première application. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

## **Fraise**

### **Culture à l'extérieur et culture en serre**

### Répression du blanc (*Sphaerotheca macularis*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

### Répression de la moisissure grise (*Botrytis cinerea*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

## **Tomate**

### **Culture à l'extérieur et culture en serre**

#### Répression de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*)

Culture à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,25 % vol/vol dans un volume d'eau suffisant à assurer une couverture complète. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Culture en serre – Dose : 0,25 % vol/vol (2,50 mL/L ou 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

#### Répression du mildiou (*Phytophthora infestans*)

Culture à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif peu après le repiquage à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 400 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres bactéricides homologués.

Culture en serre – Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

### **Tomate et poivron**

#### **Culture à l'extérieur et culture en serre**

Répression de la tache bactérienne (*Xanthomonas campestris*)

Culture à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif peu après le repiquage à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 400 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres bactéricides homologués.

Culture en serre – Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

### **Tomate, poivron, aubergine et okra**

#### **Culture à l'extérieur et culture en serre**

Répression du blanc (*Oidium neolycopersici*, *Leveillula taurica* and *Erysiphe cichoracearum*)

Culture en serre – Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

### **Gazon**

Répression partielle de la plaque brune (*Rhizoctonia solani*), des brûlures en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et de l'antracnose foliaire (*Colletotrichum cereale*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,25 % vol/vol dans 1 000 à 1 500 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie,

utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

## **Blé**

Répression partielle de la tache septorienne (*Septoria tritici*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie après la montaison, à raison de 0,25 % vol/vol dans 400 à 600 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

## **Mises en garde propres au produit**

Lire et bien comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler les fabricants au 1 877 664-4476 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant provincial en agriculture ou en foresterie.

Brevets américains n° 4,863,734 et n° 5,989,429

Regalia® est une marque de commerce de Marrone Bio Innovations, Inc.

Le nom et le logo Marrone Bio Innovations sont des marques déposées de Marrone Bio Innovations, Inc.

© Pro Farm Group, Inc

1530, ave Drew, Davis (CA) 95618

1 877 664-4476

www. Pro Farm Group, Inc.com

info@Pro Farm Group, Inc.com